

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 FEVRIER 2024

Délibération n°2024-03

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 22

Date de convocation : 9 février 2023
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents		Excusés		Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents		Excusés		Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X					LAURENT AGNES			X		
	AGATY GUILLAUME	X					BOUCHARD MARC	X				
	ALBAN BERNARD Pouvoir à Mr Jacquet			X			MORANDAT OLIVIER			X		
	JACQUET CLAUDE	X					QUINT DAVID			X		
	PALLOT JACQUES	X					CHANTEUX SOLVEIG					X
	PONCIN GEORGES	X					LOTTE BERNARD			X		
	BIGOT AGNES		X				MARMIER NOELLE	X				
	SAJUAN CATHERINE		X				FILET MARIE-CLAUDE	X				
	SILVI VERONIQUE		X				KOROSEC JOCELYNE	X				
	DUPLIT GUY	X					CLERC HERVE					X
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X	X				AMEIL MARC				X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X					MARQUOIS MICHEL				X	
	DUBOST MICHEL	X					BODILLARD MARIE-CLAUDE	X				
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X					JAMBON MICHEL				X	
	BROCHAND MICHEL	X					BOULANGER PAUL				X	
SAUVAGE CLAUDIE	X	X				ROZIER JOELLE					X	
CHEVALIER BERNARD	X					MAUGE LIONEL				X		
RABUEL CLAUDE		X				LAURENT MICHELE	X					
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X					BEROU JEAN-PHILIPPE			X		
	LUX JEAN-MICHEL	X					LUCENET THIERRY			X		
	VIOT DOMINIQUE		X				RIBOLLET ROGER					X
	REIGNIER ALAIN	X					VERT JACQUES			X		
	CLEYET-MARREL CLAUDE					X	CHAIGNEAU JOELLE					X
	LABALME RICHARD					X	MORIN BRIGITTE					X
	ECKERT PIERRE		X				FONTAN CORINE					X
	BRUNEL PHILIPPE		X				DOUCET-BON BRUNO	X				
	ROBERT MAGALI		X				PERRAUD CAMILLE				X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X					HINSCHBERGER FRANCINE				X	
	ALBAN BERNARD	X					PROST PHILIPPE				X	
	COTTEY ROMAIN	X					THIVOLLE MARIE-MONIQUE				X	
	PEIGNE BENOIT	X					MONTEIL JULIEN				X	
	LAIDET ANTHONY					X	BEAUDET NATHALIE					X
	FERRE PAUL	X					MULLER ERIC					X

OBJET : Délibération approbation de l'évolution des coûts de travaux concernant la rénovation énergétique.

En lien avec le plan d'investissement national massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, le Comité Syndical du 12 mai 2023 a autorisé le Président à solliciter des subventions dans le cadre des soutiens :

- Pacte territoire avec le Département de l'Ain,
- DETR avec la Préfecture,
- Fonds verts.

Les dossiers de demande de subvention ont été présentés sur la base d'un coût d'objectif niveau étude de faisabilité, de 181 915 € TTC n'intégrant que des dépenses d'isolation et de dispositif de chauffage.

La consultation en cours porte sur un coût d'opération de 359 935 € TTC prenant en compte entre autres, la création dans un espace initialement non isolé, d'une cuisine, d'une salle de travail, de toilettes et d'un élévateur, adaptés aux personnes à mobilité réduites...

Il est demandé aux membres du Comité Syndical :

- D'adopter le projet pour un montant de 359 935€ TTC
- D'autoriser le Président à demander les différentes subventions présentées ci-dessus et à signer les documents afférents
- D'approuver le plan de financement présenté ci-après :

Rénovation énergétique locaux SMIDOM - Plan de financement					
	Coût opération	Financement			
	Euros HT	Pacte territoire CD 01 - Axe 5 Transition écologique	DETR	Fonds verts	Solde à charge du maître d'ouvrage SMIDOM
		Taux d'aide plafond 20%	20 à 40 % estimé à 30 % en moyenne	30%	
Permis de construire, SPS, Bureau de contrôle, assurance dommage ouvrage	13 530 € HT				
Gros œuvre	27 200 € HT				
Menuiseries extérieures (Changement de 16 fenêtres ou portes)	32 400 € HT				
Sol souple	6 400 € HT				
Isolation, peintures, plâterie	30 400 € HT				
Isolation murs par l'extérieur (400 m2 + retour fenêtres + tablettes + chéneaux)	29 900 € HT				
Electricité CFO-CFA	33 800 € HT				
Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire	71 100 € HT				
Elevateur PMR	28 000 € HT				
Total travaux	259 200 € HT				
Missions bureau d'études ICT	27 216 € HT				
PRO - ACT - DET - AOR = 10,5 % montant des travaux					
Total opération rénovation énergétique HT	299 946 € HT	59 989 € HT	89 984 € HT	89 984 € HT	59 989 € HT
TTC base TVA 20 %	359 935 € TTC				

Après délibération le Comité Syndical, accepte à l'unanimité :

- D'adopter le projet pour un montant de 359 935€ TTC
- D'autoriser le Président à demander les différentes subventions présentées ci-dessus et à signer les documents afférents
- D'approuver le plan de financement présenté

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 16 février 2024,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le